



Défendre le Moyen Âge: Les combats de Régine Pernoud

Jean-Louis Benoit

► **To cite this version:**

Jean-Louis Benoit. Défendre le Moyen Âge: Les combats de Régine Pernoud. Presses Universitaires de Rennes. Défendre le Moyen Âge: les combats de Régine Pernoud, Oct 2010, Lausanne, Suisse. Presses Universitaires de Rennes, p. 121-135, 2014, interférences. <hal-00955672>

HAL Id: hal-00955672

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00955672>

Submitted on 5 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DEFENDRE LE MOYEN AGE.

LES COMBATS DE REGINE PERNOUD

« La maîtresse : Comment appelait-on les paysans au Moyen Age ? »

La classe : On les appelait les serfs.

La maîtresse : Et qu'est-ce qu'ils faisaient, qu'est-ce qu'ils avaient ?

La classe : y z'avaient des maladies

La maîtresse : quelles maladies, Jérôme ?

Jérôme (grave) : la peste.

La maîtresse : et encore, Emmanuel ?

Emmanuel (enthousiaste) : le choléra.

Vous savez bien votre histoire, passons à la géographie. »

Cette anecdote, prise sur le vif, racontée par Régine Pernoud, au début de son ouvrage *Pour en finir avec le Moyen Age* a des accents de vérité. Chacun y reconnaît la vision caricaturale, donnée, la plupart du temps, à l'école ou ailleurs, du Moyen Age. Régine Pernoud s'est donnée pour mission de corriger ces clichés et de les combattre. Son œuvre immense a rencontré un grand succès auprès du public. Aux yeux de beaucoup, ce succès même la déconsidère et fait d'elle une historienne « grand public », capable seulement de « vulgariser » les connaissances transmises par des historiens plus sérieux. Ce jugement pourrait être un hommage rendu à la clarté et à la simplicité de ses analyses, à la vivacité et au charme de ses récits. Régine Pernoud a toujours voulu parler un langage accessible à tous les publics, sans sacrifier la pertinence et l'intérêt de son propos¹. Ce que personne ne conteste en tout cas, c'est le regain d'intérêt porté au Moyen Age, grâce à ses ouvrages. D'autres viendront profiter de cet engouement et partager ce succès. Beaucoup d'écrivains, de cinéastes, à leur tour, tâcheront de faire revivre un Moyen Age fantasmé, dans des fictions souvent plus conformes à leurs rêves, à leurs angoisses, qu'à la réalité.

Disons-le franchement, Régine Pernoud est assez mal vue dans le milieu des historiens de l'université. Elle n'est pas totalement ignorée toutefois. Ses ouvrages figurent dans la plupart des bibliothèques universitaires et parfois dans les bibliographies. Cependant, elle est en général tenue à l'écart. Il s'agit d'une prudente réserve, d'un ostracisme tacite plutôt que déclaré. Pourquoi ? Une petite expérience me confirme cette impression. J'ai écrit à plusieurs médiévistes français connus. Je leur ai demandé de me donner librement leur avis sur l'œuvre de Régine Pernoud, en leur expliquant que je préparais cet article. Un seul m'a répondu, plutôt favorablement, expliquant que certains de ses livres constituaient une excellente initiation à l'histoire du Moyen Age et que, dans certaines universités, ses ouvrages étaient conseillés aux étudiants. Ici ou là on en recommandait la lecture. L'universitaire qui m'a répondu a émis aussi certaines critiques sur tel ou tel de ses ouvrages, notant au passage des intuitions fructueuses et originales dans sa vision du Moyen Age. Lors d'un entretien, j'ai recueilli aussi cette critique à son encontre : « C'est une historienne bien pensante », critique lourde de sens et sur laquelle il faudra s'interroger. La plupart de mes demandes sont restées sans réponse. J'y décèle un embarras à expliciter des reproches et un mépris latent. Régine

¹ Elle écrit : « En tant qu'historienne, je me suis lancé un défi : transmettre dans un langage simple ce que j'avais découvert par des recherches difficiles. » (*Histoire et lumière*, éd. du Cerf, 1998, p. 19).

Pernoud occupe une place particulière dans l'historiographie française contemporaine. Elle est connue, elle est combattue, mais elle est rarement citée. Seule Colette Beaune, au début de son ouvrage de référence sur Jeanne d'Arc, lui rend un très bref hommage en saluant ses études vivantes, « qui ont aidé, à la suite de générations d'historiens à tirer au clair les événements² ».

Je suppose qu'elle mérite certaines critiques. On peut lui reprocher un manque de rigueur dans les références et l'identification des sources (par exemple dans sa citation des œuvres littéraires), une volonté systématique de défendre le Moyen Age, ce qui peut l'entraîner à un manque d'objectivité et à une idéalisation de quelques faits, un certain psychologisme dans l'interprétation du comportement des personnages historiques (par exemple d'Aliénor d'Aquitaine, au détriment de motivations politiques), des erreurs d'interprétation dans l'évaluation de phénomènes sociaux (dans son tableau de la paysannerie, par exemple).

Nous nous limiterons à présenter l'œuvre de Régine Pernoud, à définir quelques-uns de ses axes de réflexion dans sa tentative de réhabilitation du Moyen Age et nous terminerons en envisageant la nature et l'identité de ses adversaires. Peut-être alors saurons-nous mieux définir quel est l'enjeu de ses luttes et de son travail.

Il nous semble nécessaire de présenter en quelques mots la vie et la carrière de cette historienne atypique. Elle est née à Château-Chinon en 1909. Mais elle a vécu la plus grande partie de son enfance et de sa jeunesse à Marseille. Elle obtient une licence de lettres en 1929. Elle continue ses études à Paris où elle réussit le concours d'entrée à l'école des chartes en 1933. Elle sera aussi élève de l'école du Louvre. Une formation, donc, en marge de l'histoire proprement dite, mais qui lui donne une bonne connaissance de la paléographie et un attachement scrupuleux à l'étude des documents.

« On cesse d'être historien lorsqu'on néglige ou que l'on tronque un document³ », écrit-elle. Un de ses modèles dans la science historique, souvent cité en exemple, était chartiste lui aussi : Jules Quicherat, à qui l'on doit, à la fin du XIX^e siècle, l'édition irremplaçable des procès de Jeanne d'Arc, sur laquelle Régine Pernoud travaillera constamment. En 1935, elle soutient une thèse d'histoire médiévale à l'université de Paris Sorbonne : *Essai sur l'histoire du port de Marseille, des origines à la fin du XIII^e siècle*, sujet qu'elle reprendra avec une étude sur les statuts municipaux de Marseille, édition critique du texte du XIII^e siècle publié en 1949 (Paris-Monaco).

Sa formation littéraire et artistique lui permettra une ouverture remarquable à l'histoire culturelle, littéraire et artistique qui tiendra une grande place dans son projet historiographique.

A sa sortie de l'école des chartes, Régine Pernoud occupera des emplois temporaires qui marqueront sa personnalité. Elle vivra longtemps en donnant des cours particuliers, unique mais importante expérience pédagogique. En 1947 elle devient conservateur du musée de Reims, puis, en 1949 de celui de l'histoire de France, avant le musée des archives nationales. Au contact des documents, sa vocation d'historienne médiéviste s'affirme. Elle ne quittera les archives nationales qu'à la demande d'André Malraux, alors ministre de la culture, qui lui confie la direction du « centre Jeanne d'Arc » à Orléans. Signalons deux distinctions qui viennent couronner sa carrière et son travail : le Grand Prix de la ville de Paris en 1978 et le prix de l'Académie française en 1997, peu avant son décès en 1998.

La liste de ses œuvres est immense. Faute de pouvoir citer cette bibliographie *in extenso*, nous nous contenterons de quelques œuvres majeures de sa production, en notant l'importance des biographies, genre historique qu'elle a réhabilité.

² C. Beaune, *Jeanne d'Arc*, Paris, Perrin, 2004, p. 9.

³ R. Pernoud, *Pour en finir avec le Moyen Age*, Paris, Seuil, 1977, Point Histoire, 1979, p. 148.

Lumière du Moyen Age, Grasset, 1945
Les grandes époques de l'art en Occident, 1953
Jeanne d'Arc 1959
Jeanne d'Arc par elle-même et ses témoins, 1962
Jeanne d'Arc, en collaboration avec Marie-Véronique Clin, 1986
J'ai nom Jehanne La Pucelle, Gallimard, 1994
Aliénor d'Aquitaine, 1966
Héloïse et Abélard, 1970
La reine Blanche, 1972
Christine de Pizan, 1982
Hildegarde de Bingen, conscience inspirée du XII^e siècle, 1994
La femme au temps des cathédrales, 1980
La femme au temps des croisades, 1990
Le Moyen Age pourquoi faire ? avec Jean Gimpel et Raymond Delatouche, 1986
Histoire de la bourgeoisie en France, 1960-1962 rééd. 1977
Histoire du Peuple français, des origines au Moyen Age, 1961, 1988
Pour en finir avec le Moyen Age, 1977
Richard Cœur de Lion, 1978
Saint Louis, 1989
Martin de Tours, 1996
Sources de l'art roman, 1980, avec Madeleine Pernoud
Le Tour de France médiéval, 1983
La Vierge et les saints au Moyen Age, sous sa direction

Ajoutons pour conclure ce qui n'est qu'un échantillon de son œuvre, un ouvrage pour la jeunesse *Le Moyen Age raconté à mes neveux*, 1983, et une autobiographie *Villa Paradis, souvenirs*, 1992.

Aussi succincte et incomplète soit-elle, cette liste permet de percevoir quelques axes de son intérêt et de ses recherches.

Commençons par le plus évident : Jeanne d'Arc. Ce personnage historique, totalement atypique, si souvent mythifié, exploité à des fins idéologiques et partisans est, sans doute, le mieux connu de l'histoire médiévale. Les documents sont considérables, notamment le texte des deux procès qui fourmillent de témoignages directs et des propos des protagonistes. Ce trésor méritait d'être exploité. Régine Pernoud n'est certes pas la première à s'y intéresser, mais ses travaux, bientôt fédérés par le centre Jeanne d'Arc, qu'elle a créé à Orléans, constituent, dans l'historiographie moderne, la première tentative de cerner cette personnalité complexe. L'étude de ce que nous appelons la condition de la femme a été, également, sa préoccupation, en ce qui concerne le Moyen Age, comme l'indiquent ses nombreux ouvrages sur des grandes figures féminines médiévales (Jeanne d'Arc en faisant partie), mais aussi, sur les femmes anonymes, de toutes les classes sociales. La vie quotidienne est plus souvent étudiée que les grands événements historiques, ce qui l'amène à prendre en compte l'histoire des techniques, des comportements, des idées. La culture, artistique, religieuse, littéraire n'est pas oubliée dans ce qu'elle peut avoir de déterminant pour la vie quotidienne des populations.

Le premier droit de l'homme est le droit de vivre. Longtemps ce droit ne fut pas également accordé également à l'homme et à la femme. Régine Pernoud attribue au christianisme le respect de la vie de l'enfant. Elle cite saint Paul. : « Il n'y a ni juif, ni grec, il n'y a ni esclave, ni homme libre, il n'y a ni homme, ni femme, car nous ne faisons qu'un dans le Christ Jésus » (Galates, 3, 28)⁴.

⁴ Cité dans *La Femme au temps des cathédrales*, livre de poche, 1980, p. 27.

L'antiquité considère l'infanticide comme normal. Hippocrate se demande « quels enfants il convient d'élever ». Le père de famille romain a le droit de vie ou de mort sur ses enfants. En général, si l'on conserve volontiers les garçons, on élimine facilement les filles et il est fréquent qu'on ne garde que la fille aînée. « Ce n'est que vers l'an 390, à la fin du IV^e siècle, que la loi civile retire au père de famille le droit de vie et de mort sur ses enfants. Avec la diffusion de l'Évangile, disparaissait la première et la plus décisive des discriminations entre les sexes : le droit de vivre accordé aussi bien aux filles et aux garçons⁵ ». Pour le droit romain : « la femme, pas plus que l'esclave, n'existe à proprement parler⁶ ». Une notion nouvelle apparaît avec le christianisme : la notion de personne. Alors que ce terme de *persona* en latin ne désignait que le masque du personnage, c'est désormais le terme qui marque le caractère sacré de chaque individu. : « Désormais, non seulement la femme, mais encore l'esclave et l'enfant sont des personnes⁷ ». Rien d'étonnant, dès lors, que les femmes soient partout liées au développement de l'évangélisation et de la foi chrétienne. En cette antiquité tardive et en ce haut Moyen Âge, les femmes s'illustrent dans l'histoire de l'Europe. Régine Pernoud cite Geneviève, Clotilde, Olga, princesse de Kiev ou Hedwige de Pologne. On est loin du mythe, colporté par des ministres jusqu'à l'Assemblée nationale, selon lequel, au Moyen Âge, on se demandait si la femme avait une âme. L'effacement du droit romain est selon elle une des principales raisons de la promotion de la femme dans la société médiévale.

Une partie de son ouvrage *La femme au temps des cathédrales* consiste à évoquer des femmes remarquables qui ont joué un rôle politique, religieux, littéraire, au Moyen Âge. Contentons-nous de citer Dhuoda, auteur du premier traité d'éducation à l'usage de ses fils, Hildegarde de Bingen, sainte et savante, Christine de Pizan, la première femme de lettres à vivre de sa plume, écrivaine engagée dans la défense de la cause des femmes, Catherine de Sienne, mystique qui joua un rôle déterminant dans le retour du pape à Rome. Autant de témoins qui illustrent le rôle des femmes dans la vie culturelle. Ces femmes peuvent passer pour des exceptions. Régine Pernoud montre que la situation des femmes en général a connu une période faste, bien plus favorable que celle des siècles précédents et futurs.

Un sacrement que l'Église a défini peu à peu, en s'inspirant des textes de la Bible, va jouer un rôle fondamental dans la libération et la protection du statut de la femme. Il s'agit du mariage. En insistant sur la nécessité du consentement mutuel des époux, sur le caractère indissoluble de l'union monogame, en interdisant les mariages consanguins (l'inceste a une acception plus large qu'aujourd'hui), en supprimant la nécessité du consentement des parents, l'Église faisait du mariage une structure rigoureuse où la femme trouvait une garantie de liberté. Cela contre des traditions qui faisaient de la femme un objet d'échange ou des hérésies qui condamnaient le mariage en même temps que la procréation (le catharisme).

On ne saurait accuser, en l'occurrence l'Église de cléricisme, car il est clair, selon les théologiens, que ce n'est pas le prêtre qui donne le sacrement, mais les époux eux-mêmes :

« Dès le VIII^e siècle, l'Église a écarté le consentement des parents, jusqu'alors considéré comme nécessaire pour la validité du mariage (entendons des parents père et mère, car nous l'avons vu, les prescriptions sur l'inceste qui tendent à écarter l'influence du groupe familial sont bien antérieurs). L'autorisation du père et de la mère ne paraît plus indispensable aux yeux de l'Église et cela de moins en moins, à mesure que se dégage la valeur sacramentelle du mariage. Ce sont l'époux et l'épouse qui sont les ministres du sacrement, le prêtre lui-même n'étant là que comme témoin. L'évolution est nette au cours du temps : à mesure qu'il est mieux dégagé, le sens du sacrement qui fait des époux eux-mêmes les ministres du mariage, ou insiste sur l'importance de leur consentement réciproque, aux dépens

⁵ *Ibid.*, p. 24.

⁶ *Ibid.*, p. 20.

⁷ *Ibid.*, p. 28.

de l'approbation des père et mère, de la famille, même aux dépens du prêtre et atteste le caractère sacré de l'union conjugale⁸. »

L'aristocratie, où la pratique des unions imposées est très avantageuse pour d'évidentes raisons, opposera une longue résistance à cette conception de l'union matrimoniale. Au nom de la nécessité du libre choix des époux, l'Eglise multipliera les cas de nullité des unions⁹. L'idéologie courtoise témoigne de cette résistance en présentant une image souvent négative du mariage. En tout cas, en contradiction avec les exigences d'une passion amoureuse valorisée dans l'adultère¹⁰.

Régine Pernoud, comme tous les historiens, reconnaît néanmoins la place très élevée accordée à la femme dans l'idéologie courtoise, place au demeurant excessive puisqu'elle devient la dame (*la domina*) inversant à son profit la soumission envers l'autre. On aurait tendance à y opposer la position équilibrée de Vincent de Beauvais, reprenant Isidore de Séville et Hugues de Saint Victor, disant : « de la position de la femme par rapport à l'homme *nec domina, nec ancilla, sed socia* : ni maîtresse, ni servante, mais compagne¹¹. »

Régine Pernoud a consacré de nombreux ouvrages, une dizaine environ, à sa figure de prédilection, la femme la plus illustre du Moyen Age, Jeanne d'Arc. Nous en avons lu quatre : *Jeanne d'Arc par elle-même et par ses témoins*, Seuil, 1962 ; *Jeanne d'Arc* (en collaboration avec Marie-Véronique Clin), Fayard 1986 ; *Jeanne d'Arc la reconquête de la France*, éditions du Rocher, 1995 ; *J'ai nom la Pucelle*, Gallimard, 1994.

Son premier mérite a été de ne pas se répéter et de ne pas répéter ce qu'ont pu dire ses prédécesseurs. Pour autant, Régine Pernoud ne recherche pas l'originalité à tout prix. Son souci premier semble être d'établir les faits, faits bien connus qui marquent la *geste* de Jeanne d'Arc. Elle attache un soin particulier à rapporter les propos, si fidèlement notés dans de nombreux documents, des témoins et de Jeanne d'Arc elle-même. Son ouvrage *Jeanne d'Arc par elle-même et par ses témoins* n'est fait que du recueil de témoignages issus des procès. L'auteur y adjoint des commentaires. Impossible dès lors de manquer à une objectivité nécessaire, difficile également d'esquiver le caractère exceptionnel du personnage de Jeanne. Exceptionnel, mais aussi très ordinaire. « *La spiritualité de Jeanne* » (c'est le titre d'un de ses ouvrages, Mame, 1992) est une spiritualité du concret. Elle est la « sainte du temporel » pour reprendre une expression de Jean Daniélou, cité par Régine Pernoud¹² : « Etrange sainteté qui se traduit par des départs, des chevauchées, des combats, des moments de sieste brutalement interrompus, l'obligation d'être là où on ne souhaite pas sa présence -par exemple lors des conseils que tiennent entre eux les capitaines et les gens d'armes- d'entraîner un monde sans cesse réticent, à commencer par l'entourage royal, de faire tout autre chose que ce que demandait sa situation de paysanne¹³. »

Cette héroïne guerrière n'est pas une mystique désincarnée. Elle n'est pas non plus différente des autres filles de son univers. Dans un chapitre intitulé « comme les autres », l'auteur insiste sur la simplicité ordinaire de la jeune paysanne. Les souvenirs de ceux qui l'ont connue confirment la banalité de sa vie et de sa personne : « Comme les autres. D'une déposition à l'autre, c'est le terme qui revient, presque irritant dans sa simplicité : elle était comme les autres¹⁴. »

⁸ *Ibid.*, p. 224.

⁹ *Pour en finir avec le Moyen Age*, p. 90.

¹⁰ Chrétien de Troyes exprimera ces contradictions entre un amour destructeur du lien matrimonial (*Le chevalier de la charrette*) et un amour qui concilie courtoisie et mariage (*Erec et Enide*).

¹¹ *La femme au temps des cathédrales*, p. 233.

¹² *J'ai nom Jeanne la Pucelle*, p. 143.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Jeanne d'Arc*, p. 248-249.

A peine peut-on distinguer sa piété exemplaire, sa joie, sa bonne volonté dans ses actions quotidiennes, qui se révèle à l'emploi récurrent du terme « volontiers » qu'utilisent les témoins pour parler d'elle.

Dire de Jeanne : « Elle est essentiellement un être de foi¹⁵ » ce n'est pas faire de l'hagiographie. L'historienne rappelle une évidence. Elle n'oppose pas la foi issue de l'enfance, formée dans la religion populaire de son temps et les révélations reçues plus tard. La religion populaire, telle qu'elle apparaît à travers les témoignages de ses proches, a formé l'essentiel de sa vie spirituelle et de sa foi. Loin d'être un ramassis de superstitions et de croyances absurdes et vaines, elle est la substance d'une vie chrétienne authentique, nourrie d'une riche doctrine, d'une morale et d'une pratique des sacrements¹⁶. Ainsi armée spirituellement, Jeanne saura répondre aux pièges et aux arguties des théologiens malveillants qui l'interrogent.

En quelques belles formules poétiques, Régine Pernoud restaure l'unité du personnage en qui communiquent le monde céleste et le monde terrestre, la sainte héroïque et la fille du peuple :

« On peut lire et relire les interrogations de Domrémy à Greux : l'impression qui s'en dégage est une sorte de transparence, cette même transparence que l'on retrouve dans les paroles, l'action, la personne même de Jeannette. Mais cette transparence de vie quotidienne qui forme son environnement devient chez elle transparence à l'action de Dieu. Parmi tous ces êtres limpides, elle est d'une limpidité particulière et comme un pur reflet de ce monde invisible avec lequel elle correspond¹⁷. »

Régine Pernoud n'hésite pas à rapprocher Jeanne des prophètes de l'Ancien Testament, elle qui se voulait l'instrument docile de la volonté divine ! Ce faisant, elle n'ignore pas qu'elle rejoint la tendance majoritaire de l'historiographie¹⁸. Plusieurs historiens, en effet, rapprochent le personnage de Jeanne de la vague prophétique contemporaine :

« On ne peut étudier Jeanne d'Arc sans se pencher sur les problèmes de prophétisme féminins. L'action de Jeanne est à rapprocher de celles d'autres femmes qui sont venues, elles aussi, trouver le roi ou fait appel au pape ou écrit aux puissants de ce monde¹⁹. »

La différence entre ces prophétesses se mesure aux résultats obtenus dans l'histoire. Jeanne fait ce qu'elle dit. Comme l'écrit Colette Beaune : « la seule différence, mais elle est d'importance, est que Jeanne voulait mettre en œuvre elle-même le message, là où les autres confiaient au prince qu'elle venait avertir la mission de le réaliser²⁰. » Régine Pernoud rejoint parfaitement ses collègues sur un point : dénoncer la supercherie qui consiste à défendre la thèse de la bâtardise royale de Jeanne (elle serait fille d'Isabeau de Bavière et de Louis d'Orléans), ainsi que celle de sa survie au supplice, comme l'ont revendiqué quelques historiens abusés par l'imposture de Claude des Armoises²¹.

Régine Pernoud n'hésite pas à dessiner la sainteté de Jeanne d'Arc, chose interdite aux historiens laïcs, enfermés dans l'histoire des mentalités et incapables d'aborder le fait religieux sans le réduire à sa dimension anthropologique. Elle le fait sans l'emphase apologétique des historiens catholiques et des hagiographes, en laissant parler Jeanne elle-même et ses témoins. Elle révèle sa sainteté, mais souligne encore plus la nature politique des accusations et des manipulations orchestrées contre Jeanne d'Arc. Elle incarne une figure actuelle du martyr, dans un procès falsifié :

¹⁵ *J'ai nom Jeanne la Pucelle*, p. 142.

¹⁶ *Jeanne d'Arc*, p. 251.

¹⁷ *Ibid.*, p. 253.

¹⁸ André Vauchez, *Jeanne d'Arc et le prophétisme féminin XIV^e-XV^e s.* Colloque d'histoire médiévale, Orléans, 1979. Colette Beaune, *Jeanne d'Arc*, Paris, Perrin.

¹⁹ R. Pernoud, *Jeanne d'Arc*, p. 404.

²⁰ C. Beaune, *Jeanne d'Arc*, Perrin, 2004, p. 11.

²¹ R. Pernoud, *Jeanne d'Arc*, p. 307.

« Prototype de l'héroïne glorieuse, Jeanne d'Arc est aussi le prototype du prisonnier politique, de la victime des prises d'otages et autres formes d'oppressions de la personne qui font partie de la vie quotidienne de notre XX^e siècle. Ce second volet nous apparaît aussi important que l'autre, celui des victoires. La personne, seule face aux idéologies étouffantes, aux fanatismes qui tuent, voilà qui est Jeanne d'Arc²². »

Selon Régine Pernoud, la situation des femmes au Moyen Age a beaucoup bénéficié des progrès de la vie quotidienne. Elle cite quelques exemples de ces inventions si importantes dans la vie de tous les jours :

« Les cuisines de Fontevraud témoignent des progrès techniques qui améliorent la vie quotidienne à l'époque féodale.

Parmi ceux ci, le plus important peut-être est le conduit de cheminée, proprement dit, invention du XI^e siècle. Comment a-t-on pu vivre si longtemps sans cheminée²³ ?»

Il ne s'agit pas que d'un progrès matériel, synonyme d'un meilleur confort pour la famille. Cette invention a changé la vie :

« Qui dit cheminée, en effet, dit foyer. Il y a désormais un endroit où toute la communauté se rassemble paisiblement pour se réchauffer, s'éclairer, se détendre. ²⁴»

La femme trouve place dans ce « foyer ».

« Il est pour elle symbole d'intégration dans la vie commune, l'inverse de ce que fut le gynécée, de ce qu'est le harem, qui, l'un et l'autre, confinent la femme dans un lieu à part et sont symboles d'exclusion²⁵. »

D'autres inventions viendront changer la vie matérielle et sociale des femmes : le moulin à eau qui se développe au XI^e siècle, à vent, à partir du XII^e siècle. La main d'œuvre, souvent des femmes ou des esclaves, est libérée de cette corvée ancestrale qui consistait à tourner la meule. Les femmes se retrouvent, parlent, à la fois au four et au moulin, si l'on peut dire.

Ces quelques exemples témoignent de l'intérêt particulier de Régine Pernoud pour l'histoire de vie quotidienne. Elle est très attentive à ces innovations qui ont eu des conséquences positives sur les tâches des hommes et des femmes. Elle cite entre autres le collier d'attelage qui permet d'utiliser pleinement la traction animale, le verre à vitre, la brouette, le miroir de verre, le savon dur, le bouton dans les vêtements qui remplace la fermeture par des liens. Elle souligne la prospérité du XII^e siècle dont les raisons sont multiples et inattendues. Elle explique la supériorité de la route souple médiévale sur la voie rigide et dallée des Romains. Elle voit un signe de prospérité dans la construction de nombreuses églises dont la fonction sociale est bien différente de celle des temples antiques :

« Cette prospérité matérielle et spirituelle se révèle de manière irrécusable dans la présence de ce bâtiment à visage commun qu'il est par excellence, l'église chrétienne qui au contraire d'un temple antique réservé aux prêtres est conçue pour l'ensemble des fidèles²⁶. »

Dans l'*Histoire du peuple français*, elle consacre de longs chapitres à décrire la vie au Moyen Age, sous un jour plutôt favorable, assez inhabituel dans le tableau très sombre qui en est fait généralement. Elle évoque ainsi la maison et le mobilier²⁷, l'alimentation, la cuisine (avec des détails intéressants, par exemple sur la place des épices²⁸), l'hygiène, la médecine, les vêtements et la parure, les voyages, les métiers (les femmes ont exercé de nombreux

²² *Ibid.*, p. 12-13.

²³ *La femme au temps des cathédrales*, p. 97.

²⁴ *Ibid.*, p. 98.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *La femme au temps des cathédrales*, p. 105-406.

²⁷ *Histoire du Peuple français* (dir. L.H. Parias), Paris, nouvelle librairie de France, 1961, 1988, p. 397-407.

²⁸ *Ibid.*, p. 359, 409-412.

métiers dans les villes²⁹), etc. D'autres historiens ont, depuis, creusé le sillon, notamment Robert Delort³⁰. Difficile, à la lire, de reconnaître la civilisation arriérée et barbare que l'on nous a si souvent présentée.

Elle conteste également la vision toujours négative de la société féodale. Contrairement à une idée répandue, l'esclavage a disparu progressivement au Moyen Age (à partir du IX^e siècle, selon Robert Delort³¹). Il réapparaîtra au XVI^e siècle. Le serf médiéval n'est pas un esclave :

« Le fait est qu'il n'y a pas commune mesure entre le *servus* antique, l'esclave et le *servus* médiéval, le serf. Parce que l'un est une chose et l'autre est un homme. La substitution du servage à l'esclavage est sans doute le fait social qui souligne le mieux la disparition de l'influence du droit romain, de la mentalité romaine dans les sociétés occidentales dès les V^e, VI^e siècle³². [...] C'est cette attache intime de l'homme et du sol sur lequel il vit qui constitue le servage, car, par ailleurs, le serf a tous les droits de l'homme libre : il peut se marier, fonder une famille, sa terre passera à ses enfants après sa mort, ainsi que les biens qu'il a pu acquérir³³. » Robert Delort signale qu'une partie de ces biens acquis va toutefois au seigneur. Quelle que soit la dureté de la vie du serf, il n'est pas un objet sous le pouvoir sans limite d'un maître et, vraisemblablement, il ne passait pas ses nuits à battre les étangs pour faire taire les grenouilles.

La société féodale n'est pas présentée comme une société où une classe privilégiée exploite les autres, mais comme une société réglée et solidaire où chacun a ses privilèges et où le principe de subsidiarité (les problèmes sont réglés à la base) régit les liens sociaux.

Le droit coutumier, au lieu du droit romain centralisateur et étatique, maintient cet équilibre :

« La coutume toute puissante règle ainsi un jeu d'interdépendance qui fait de la société médiévale un tissu extrêmement serré³⁴. »

Régine Pernoud conteste la vision de l'histoire selon laquelle la bourgeoisie a joué un rôle révolutionnaire en arrachant, selon l'expression de Marx, les campagnes à « un état de torpeur et de barbarie latente ».

« En prenant le pouvoir, lors de la Révolution, la bourgeoisie a détruit, non la féodalité, mais l'Ancien Régime qu'elle avait largement contribué à créer, mais qui la maintenait à l'écart de la puissance politique³⁵. »

Sans exclure des nuances dans la description des mutations qui l'affectent selon les périodes concernées, Régine Pernoud reste fidèle à une conception tripartite de la société médiévale où les fonctions des trois ordres sont complémentaires.

Elle souligne notamment la mission caritative de l'Eglise, si importante que les chrétiens du Moyen Age nommaient « hôtel Dieu, non pas les églises, mais les endroits où l'on accueillait et soignait gratuitement les pauvres, les malades, les miséreux...³⁶ »

Elle décrit la qualité des soins donnés aux malades : « L'hospice de Beaune, qui date pourtant du XV^e siècle, époque à laquelle les fondations hospitalières sont beaucoup moins nombreuses et moins soignées qu'au XIII^e siècle, donne une idée impressionnante du confort et de l'atmosphère morale et physique assurés aux malades³⁷. »

²⁹ Près de 150 métiers. Cf. aussi Martin Blais, *Sacré Moyen Age*, Bibliothèque québécoise, 2002, p. 136.

³⁰ R. Delort, *La vie au Moyen Age* Lausanne, Paris, Seuil, 1972, 1982.

³¹ *Ibid.*, p. 148.

³² R. Pernoud, *Pour en finir avec le Moyen Age*, Seuil, 1977, p. 74.

³³ *Ibid.*, p. 76.

³⁴ *Ibid.*, p. 79.

³⁵ *Ibid.*, p. 71.

³⁶ *Ibid.*, p. 118.

³⁷ *Histoire du Peuple français*, p. 428.

Elle ne conteste pas les crimes de l'Inquisition au XIII^e siècle, en Bourgogne, à Mont Aimé en Champagne, à Montségur et ailleurs. Cependant elle relativise le nombre de ses victimes et la dureté des peines prononcées. Les relaxes sont nombreuses, les peines sont légères, les condamnations à mort très rares (moins d'un quinzième³⁸).

On est loin du tableau apocalyptique dressé contre l'église médiévale par beaucoup d'historiens et d'écrivains. La situation sera différente au XVI^e siècle :

« L'Inquisition du XVI^e siècle, désormais entièrement aux mains des rois et des empereurs, allait faire un nombre de victimes sans proportion avec celle du XIII^e siècle³⁹. »

Face à cette « légende noire », Régine Pernoud s'efforce de présenter un tableau beaucoup moins sombre de l'Eglise et de la vie religieuse, en particulier de la religion populaire au Moyen Age, si attachée aux signes, aux symboles, aux rites qui pénètrent toute la vie d'une atmosphère sacrée.

Un des thèmes forts de son combat pour la défense du Moyen Age est la culture. Elle rappelle à plusieurs reprises que les moines orientaux et occidentaux ont sauvé la culture antique en la transmettant, en recopiant les œuvres littéraires, scientifiques et philosophiques de l'antiquité. Selon elle, la très ancienne bibliothèque du Mont-Saint-Michel contient des traductions des ouvrages d'Aristote et de Platon⁴⁰. A Séville, avant le VIII^e siècle, on trouvait des textes d'Aristote et d'autres écrivains antiques : « La science et la pensée arabe n'ont fait que puiser à ces sources préexistantes, à des manuscrits qui ont permis cette connaissance d'Aristote et des autres écrivains antiques⁴¹. » Personne ne conteste aujourd'hui la connaissance et la considération du monde médiéval pour la culture antique. Cependant, l'artiste et l'écrivain du Moyen Age ont le sentiment d'apporter un supplément à l'œuvre antique à laquelle ils se réfèrent, en l'imitant ou en la traduisant. Dans les œuvres littéraires, il est fréquent que l'auteur rende un hommage appuyé à ses prédécesseurs ou à ses sources en témoignant néanmoins de sa supériorité, de sa modernité, car les artistes du Moyen Age se veulent des modernes.

Régine Pernoud accuse la Renaissance d'avoir marqué une rupture en prônant une imitation servile des Anciens, tendance confirmée avec le siècle suivant et l'instauration du classicisme qui stérilise l'expression artistique en la référant à des modèles suprêmes à imiter :

« Ce qui caractérise la Renaissance, celle du XVI^e siècle, et rend cette époque différente de celles qui l'ont précédée, c'est qu'elle pose en principe l'imitation du monde classique⁴² ».

Régine Pernoud n'a de cesse de montrer la richesse de la littérature et de l'art du Moyen Age. Rares sont les ouvrages où elle ne célèbre pas la culture médiévale. Malgré quelques naïvetés, un de ses premiers ouvrages, *Lumière du Moyen Age* (1944), reste à ce titre exemplaire. Elle y décrit avec talent, passion et justesse, les « lumières » de cette période dite parfois de « ténèbres. »

Inutile de convaincre des médiévistes de ces beautés, il est cependant nécessaire de reconnaître que la littérature du Moyen Age, par exemple, ne bénéficie pas de la place qui devrait lui revenir dans l'enseignement des lettres. Les arts plastiques sont également méconnus au bénéfice d'un art qui célèbre la subjectivité.

Sans nier le caractère aristocratisant de certaines œuvres, elle souligne notamment que les trésors littéraires et culturels sont largement diffusés : « Les joies de l'esprit n'étaient pas

³⁸ *Pour en finir avec le Moyen Age*, p. 113.

³⁹ *Ibid.*, p. 113. De même les procès en sorcellerie se développent surtout au XVI^e et au XVII^e siècles devant des tribunaux laïcs.

⁴⁰ Cf. l'ouvrage controversé de Sylvain Gouguenheim *Aristote au Mont-Saint-Michel. Les racines grecques de l'Europe chrétienne*, Paris, éditions du Seuil, collection « L'univers historique », 2008.

⁴¹ *Ibid.*, p. 45.

⁴² *Pour en finir avec le Moyen Age*, p. 17.

réservées aux privilégiés ou aux lettrés et l'on pouvait, sans savoir ni grec ni latin et même sans savoir ni A ni B accéder aux délices de la poésie⁴³ ». Le caractère oral de la culture médiévale (que certains ont appelé une « orature »), a permis, en effet, de diffuser des chefs-d'œuvre. Beaucoup d'hommes et de femmes du Moyen Age ont pu, quelle que soit leur origine sociale, entendre des extraits de la *Chanson de Roland*, des chansons courtoises ou des contes à rire. Quant aux vitraux des cathédrales, ils valaient, peut-être, du point de vue esthétique, les spectacles et les images que consomment nos contemporains.

Le théâtre, par exemple, va perdre son caractère populaire : « En réalité, ce qui est mort avec la Renaissance, c'est ce théâtre qui n'est pas coupé des masses, qui mobilisait les foules parmi lesquelles il recrutait acteurs et spectateurs⁴⁴. »

Quant à la culture scientifique et philosophique, Régine Pernoud a beau jeu de rappeler que le Moyen Age n'est pas la période d'obscurantisme souvent décrite. Elle signale à ceux qui l'ignoraient encore qu'on savait parfaitement que la terre était ronde, que la philosophie médiévale, d'Anselme à Thomas d'Aquin, s'est efforcée de manière exceptionnelle de réconcilier foi et raison et qu'une vraie curiosité de savoir animait la vie et les débats intellectuels des universités.

Sur bien des points, Régine Pernoud se distingue d'une pensée historique dominante. Nous ne nous attarderons pas sur la figure de Jeanne d'Arc, dont le mythe tiré à hue mais aussi à dia, par tous les historiens depuis Michelet, n'en finit pas d'alimenter des idéologies contraires. Le mérite d'avoir relancé les études johanniques et d'avoir contribué à reconsidérer la réalité de Jeanne d'Arc revient à Régine Pernoud. Jeanne est selon Colette Beaune : « la figure de femme la mieux documentée de toute l'histoire⁴⁵ », à condition, précisément, de s'en tenir aux documents.

Pourtant, dès qu'il est question de sa sainteté, les passions se réveillent. Georges et Andrée Duby s'appuient, eux aussi, fidèlement sur les actes du procès, mais ils accusent les promoteurs du procès de réhabilitation d'avoir transformé Jeanne en « bigote ». Le terme très péjoratif et ironique cherche à nier une vérité incontestable. D'après tous les témoignages, Jeanne était bien une jeune fille très pieuse :

« En quête de tous les moyens de la réhabiliter, Jean Bréhal en 1456 avait recueilli, sans beaucoup s'en préoccuper, des dépositions qui fournissaient de quoi la transformer en bigote. Ce qu'elle n'était pas davantage⁴⁶. »

A leurs yeux Jeanne reste celle qui s'est opposée à l'Eglise institutionnelle, la « fille du peuple » chère à Michelet.

L'Eglise aurait cherché à « récupérer celle qui l'a tant contestée. » Pour cela, par sa canonisation, elle n'aurait pas hésité par de « subtils artifices » à « amoindrir », « afin qu'elle s'ajustât à l'image de la sainteté que l'on se faisait alors dans l'Eglise catholique, la figure de cette chrétienne qui ne s'inclinait point devant les prêtres⁴⁷. » Jeanne chrétienne insoumise, victime de l'Eglise, on retrouve là un thème anticlérical souvent exploité, par exemple, par un reportage historique, diffusé sur Arte le 12/04/2010⁴⁸.

Sans jamais la citer, car elle ne le mérite pas, Georges Duby a tenu à s'opposer à Régine Pernoud, dans la vision qu'elle a donnée de la place des femmes au Moyen Age. Il le fait dans deux ouvrages : *Le chevalier, la femme et le prêtre*⁴⁹ et *Mâle Moyen Age*⁵⁰. Il y

⁴³ *Lumière du Moyen Age*, p. 135-199 (ch. Les lettres, les arts)

⁴⁴ *Ibid.*, p. 139.

⁴⁵ C. Beaune, *Jeanne d'Arc*, Paris, Perrin, 2004, p. 13.

⁴⁶ Georges et Andrée Duby, *Les procès de Jeanne d'Arc*, Gallimard, Julliard, 1973, p. 246.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Rappelons que le procès de condamnation de Jeanne a certes lieu devant un tribunal d'Eglise, mais que la procédure est falsifiée par des considérations politiques. L'accusée n'a pas même d'avocat.

⁴⁹ G. Duby, *Le chevalier la femme et le prêtre*, Robert Laffont, 1997.

conteste notamment la fonction libératrice du sacrement de mariage instauré et codifié par l'Eglise. Il reconnaît que l'Eglise a instauré le consentement mutuel comme condition de validité, mais doute de son application réelle :

« Celle que l'on donne, qu'un homme donne à un autre homme, a son mot à dire. Le dit-elle⁵¹ ? »

Il décrit les moines comme des « contempteurs attirés du monde charnel », même dans le mariage : « Ils répétaient plus haut que tous les autres que le mariage peut être chaste, ils appelaient à réprimer le désir dans le lit conjugal⁵². » On retrouve l'image récurrente de l'Eglise hégémonique qui tente, dans tous les domaines, de contrôler et d'asseoir son pouvoir sur la conscience des fidèles en les soumettant à des lois de plus en plus contraignantes qu'elle est la seule à décider. L'institution du mariage ne servirait qu'à cela :

« Dès lors [concile romain de 1069], les dirigeants de l'Eglise, tandis qu'ils expulsent la conjugalité du corps ecclésiastique, commencent à rêver d'enserrer le peuple laïc dans un réseau d'encadrement, de le prendre tout entier dans un filet dont la maille serait la cellule conjugale bénite. Plus de marginaux, plus d'union libre. Les célibataires contraints de s'intégrer à la maison dirigée par un chef licitement marié⁵³. » Il nous décrit une autorité ecclésiastique envahissante qui en vient à « prétendre juger seule, à réclamer la compétence exclusive en matière de mariage⁵⁴. »

L'Eglise est accusée de tous les maux par beaucoup d'historiens médiévistes qui renouent en cela avec une tradition bien établie d'anticlérisme. Même les cathédrales ne trouvent pas toujours grâce à leurs yeux. Georges Duby, qui pourtant a su si bien les décrire, n'hésite pas à en parler comme d'un moyen de « répression » des hérésies. Il dénonce « l'art des cathédrales gothiques qui dans toute la chrétienté devint alors l'instrument le plus efficace peut-être de la répression catholique⁵⁵. » Robert Delort, pourtant si nuancé, chante, lui aussi, ce couplet sur l'asservissement qu'elles permettent :

« Une autre preuve de ce contrôle ou de l'asservissement des forces vives de l'Occident est fournie par l'exemple de la cathédrale, l'abbaye, la construction religieuse sous toutes ses formes ; édifiés par centaines, par milliers et par dizaines de milliers, ces bâtiments ont mobilisé les efforts, les revenus ou les capitaux de dizaines de millions d'hommes et les ont peut-être épuisés par leur démesure [...]. Ces centaines de milliards d'heures de travail, ces sommes colossales englouties dans un labeur dont matériellement la communauté profitait si peu⁵⁶. »

Jacques le Goff considère que la tripartition de la société médiévale en trois ordres, ceux qui prient : le clergé, ceux qui se battent : les nobles, ceux qui travaillent : les paysans, est une invention des clercs destinée à sacrifier cette division pour en étouffer et masquer les conflits :

« Tripartition fonctionnelle, qu'est-ce à dire ? Et d'abord, quels rapports entretiennent entre elles les trois fonctions ou plutôt quelle est la vision des rapports entre les classes qui les représentent ? Comme l'apologue de Menenius Agrippa, les membres et l'estomac, c'est un instrument imagé du désamorçage de la lutte des classes et de mystification du peuple. Mais si l'on a bien vu que ce schéma visait à maintenir les travailleurs –la classe économique, les producteurs– dans la soumission aux deux autres

⁵⁰ G. Duby, *Mâle Moyen Age, de l'amour et autres essais*, Flammarion, 1988.

⁵¹ *Ibid.*, p. 38.

⁵² *Le chevalier la femme et le prêtre*, p. 129.

⁵³ *Ibid.*, p. 129.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 130.

⁵⁵ G. Duby, *Le Moyen Age, l'Europe des cathédrales, 1140-1280*, Genève, Skira, 1966, p. 72.

⁵⁶ R. Delort, *La vie au Moyen Age, op. cit.*, p. 211.

classes, on n'a pas suffisamment aperçu que le schéma, qui est cléricale vise aussi à soumettre les guerriers aux prêtres et à en faire les protecteurs de l'Eglise et de la religion⁵⁷. »

Cette sacralisation qui prétend faire d'une structure sociale une « réalité objective et éternelle créée et voulue par Dieu » a pour but « de rendre impossible une révolution sociale⁵⁸ ».

Selon lui, le remplacement du terme « ordre » par « condition », puis par « état » témoignerait de la laïcisation de la vision de la société et d'une « destruction du schéma triparti qui correspond à une évolution capitale de la société médiévale⁵⁹ ». Personne ne nie que l'émergence de la bourgeoisie et de la classe des marchands a modifié l'équilibre de la société médiévale. Quant à la définition des « états du siècle », dont la liste est quasiment illimitée (Etienne de Fougères, dans le *livre des manières*⁶⁰, à côté des paysans, des clercs, des chevaliers, citera pêle-mêle, les rois, les marchands, les juristes, les femmes, etc. Guiot de Provins, dans sa *Bible*⁶¹ rajoutera les médecins), elle ne contredit pas la vision tripartite traditionnelle (fortement exprimée par Etienne de Fougères, v. 673-676) et permet surtout une satire sociale.

Nous retiendrons de ces propos de Jacques Le Goff les concepts marxistes utilisés. La société médiévale est travaillée par la lutte des classes, qui s'étend à la condition féminine :

« Les femmes sont aussi au centre d'une contestation en apparence moins dramatique. Elles sont l'enjeu de la rivalité des hommes dans différentes classes sociales. Les jeux plaisants entre mâles et femelles sont pourtant une des expressions les plus âpres de la lutte des classes⁶². »

L'Eglise est encore une fois accusée de dissimuler sous un discours apparemment neutre d'arbitrage impartial entre faibles et forts le « parti qu'elle a le plus souvent concrètement choisi du côté des oppresseurs⁶³. » Elle-même ayant sacralisé son ordre par la grâce de Dieu. Jacques Le Goff met en cause aussi l'Eglise et le christianisme comme « une force anti-progressiste » qui aurait empêché les nouveautés dans le domaine technique. Innover aurait été selon lui « une monstruosité, un péché⁶⁴ ». Le christianisme aurait maintenu aussi la femme dans une position d'infériorité et n'aurait rien fait pour améliorer sa condition⁶⁵.

Force est de reconnaître le caractère idéologique et orienté, parfois, de la pensée de ces grands historiens. Dès les années 60, ils ont contribué à tracer les grandes lignes d'une pensée dominante en histoire, largement relayée par l'université dont ils sont les plus beaux fleurons.

On conçoit que l'œuvre de Régine Pernoud pèse peu face à ces poids lourds de l'historiquement correct. Elle a conscience d'ailleurs de la vanité de son combat, perdu d'avance contre les postulats et les principes théoriques qui prévalent :

« Certes, en opposant ainsi schéma pour schéma, nous ne pouvons manquer de mesurer qu'il y a irrévérence presque sacrilège, à prendre de telles libertés avec les dogmes, peut-être les historiens des âges futurs seront-ils surpris de cette valeur de dogme accordée indistinctement à tout ce qui émane de la philosophie allemande : Marx, Nietzsche, Freud et tant d'autres⁶⁶... »

⁵⁷ J. Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Flammarion, 1964, nouvelle édition, 1982, p. 237.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 239.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Etienne de Fougères, *Le Livre des manières*, éd. Anthony Lodge, Genève, Droz, TLF, 1979.

⁶¹ Guiot de Provins, *La Bible, Œuvres*, Genève, éd. John Orr, Slatkine, 1974.

⁶² J. Le Goff, *op. cit.*, p. 280.

⁶³ *Ibid.*, p. 282.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 173.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 261.

⁶⁶ *Pour en finir avec le Moyen Age*, p. 72.

Un de ces dogmes, le plus puissant depuis Hegel, relayé par diverses idéologies : le marxisme, le scientisme, est celui de progrès continu de l'humanité dans tous les domaines. Régine Pernoud ne nie pas l'idée d'un progrès général de l'humanité :

« Pour l'historien, le progrès général ne fait pas de doute, mais non moins le fait qu'il ne s'agit jamais d'un progrès continu, uniforme, déterminé⁶⁷. »

Il y aurait donc des avancées, puis des retours en arrière, des domaines où l'humanité avance et d'autres où elle recule. Et surtout la nouveauté n'est pas toujours synonyme de progrès. Peut-être au Moyen Age, l'humanité a-t-elle avancé sur certains points, puis reculé par la suite (la condition de la femme, par exemple). Faut-il aussi toujours donner des leçons de droits de l'homme au Moyen Age ? Régine Pernoud pose cette plaisante question :

« Pour l'historien de l'an 3000 où sera le fanatisme. Où l'oppression de l'homme par l'homme ? Au XII^e siècle ou au XX^e siècle⁶⁸ ? »

Régine Pernoud défend le Moyen Age contre les préjugés et les clichés qui le dévalorisent. Son œuvre immense éclaire d'un jour favorable de nombreux aspects de la société et de la culture médiévales. Pour cela, elle a dû combattre une vulgate médiévistique, nourrie d'une longue tradition historiographique, qui en a présenté un tableau souvent assombri par des partis pris. Les historiens contemporains, malgré leur indéniable souci de scientificité, sont aussi parfois portés à des jugements tendancieux assésés comme des dogmes. L'Eglise médiévale que l'on rencontre inévitablement lorsque l'on se penche sur cette période, comme l'écrit justement Michèle Gally⁶⁹, est au cœur de ces visées polémiques. J'ai montré ailleurs⁷⁰ à quel point elle est caricaturée dans la BD contemporaine et le cinéma, en particulier dans un film inspiré de l'œuvre d'Umberto Eco, *Le nom de la Rose*.

L'école, en France, accorde peu de place au Moyen Age et véhicule les mêmes clichés. Il est impossible ici d'examiner l'image stéréotypée du Moyen Age donnée dans les manuels de Français et d'Histoire de cinquième. C'est l'unique classe où le programme réserve une place importante à 5^{ème} l'étude du Moyen Age. Contentons-nous de quelques observations sur le manuel d'histoire de, programme 2010, des éditions Magnard, chapitre : « l'Occident féodal (XI^e-XV^e siècles⁷¹) ». On trouve les jugements suivants : « seigneurs et chevaliers dirigent les paysans dans le cadre de la seigneurie, font la guerre et pratiquent divers loisirs comme la chasse, les jeux, les banquets et l'amour courtois » (p. 36). « Entre le X^e et le XII^e siècle, les seigneurs abusent de leur pouvoir, souvent dans la violence. Ils extorquent aux paysans leurs biens, lèvent de nouveaux impôts ou imposent des travaux. Les hommes de main du seigneur rejoignent dès la seconde moitié du XI^e siècle le groupe des nobles et constituent les chevaliers. Dès le XII^e siècle les paysans réagissent contre cette domination. » (p. 34). « L'Eglise contrôle les pratiques et les croyances » (p. 72). « Les hommes qui ont le sentiment que Dieu et le Diable s'affrontent sont habités par la peur : peur des épidémies, de la famine, de la nature et de la mort. Ils redoutent le Jugement dernier qui après leur mort conduira leur âme en Enfer ou au Paradis et veulent assurer leur salut⁷² » (p. 72). La même idée de la peur omniprésente est répétée trois fois en deux pages (p. 72-74). L'homme

⁶⁷ *Ibid.*, p. 149. Dans *Le Moyen Age pour quoi faire ?* (Stock, 1986), elle cède la parole à ses coauteurs Jean Gimpel et Raymond Delatouche qui montrent ce que les coutumes et les techniques médiévales pourraient apporter aux pays du Tiers Monde, propulsés dans une technologie inadaptée à leurs besoins.

⁶⁸ *Pour en finir avec le Moyen Age*, p. 120.

⁶⁹ « Donc si on rencontre le Moyen Age, on rencontre l'Eglise », Michèle Gally, « Le Moyen Age comme métaphore, deux adaptations théâtrales de la matière médiévale », *Images du Moyen Age* (dir. I. Durand-Le Guern), Lorient, PUR, 2006, p. 273.

⁷⁰ J.L. Benoit, « Représentations de l'Eglise médiévale », *Fantasmagories du Moyen Age, Senefiance*, PUP (Elodie Burle-Errecade et Valérie Naudet, dir.), Aix-en-Provence, 2010, p. 159-166.

⁷¹ Nous nous étonnons des limites fixées à la féodalité.

⁷² Notons la confusion entre « jugement particulier » et « jugement dernier ».

médiéval est donc essentiellement terrorisé par les croyances imposées par l'Eglise et par ses terribles conditions de vie.

« Il n'est d'histoire que du présent » dit Lucien Febvre, le cofondateur de l'école des annales. L'historiographie a toujours été influencée par les choix de l'historien. Elle a été utilisée aussi pour former la conscience des citoyens. Le Moyen Age est à ce titre une période sensible soumise à des enjeux majeurs. La fascination qu'il exerce à nouveau sur le public est due en partie au laborieux et courageux travail d'une femme historienne. Mal pensante et historiquement incorrecte, elle a été vilipendée par des hommes historiens. « Mâle Moyen Age » !

Jean-Louis Benoit UBS Lorient laboratoire HCTI